

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE CDPPT

N° Spécial

3 mars 2016

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial MVCS du 3 mars 2016

CDPPT

SOMMAIRE

Arrêté	Date	MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE	Page
MVCS n° 2016–001	29.02.2016	Arrêté portant désignation de deux nouveaux membres représentants le Conseil régional à la commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) dans le département des Hauts-de-Seine.	3

MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté MVCS N° 2016–001 du 29 février 2016 portant désignation de deux nouveaux membres représentants le Conseil régional à la commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) dans le département des Hauts-de-Seine.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 modifiée relative à l'organisation du service public de La Poste et des télécommunications ;

Vu la loi n° 2005-516 du 20 mai 2005 relative à la régulation des activités postales ;

Vu le décret n° 2007-448 du 25 mars 2007 relatif à la composition, aux attributions et au fonctionnement des commissions départementales de présence postale territoriale ;

Vu la circulaire conjointe n° 000420 du 30 avril 2007 du ministère de l'Intérieur et de l'aménagement et du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie relative à l'application de la loi du 20 mai 2005 ;

Vu l'arrêté DATEDE n° 2007-162 du 6 novembre 2007 portant institution dans le département des Hauts-de-Seine d'une nouvelle commission départementale de la présence postale ;

Vu la réponse du Conseil régional concerné,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture :

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est procédé à la désignation des représentants du Conseil régional siégeant comme membres à la commission départementale de présence postale territoriale dans le département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 2: Les deux conseillers régionaux nouvellement désignés sont :

- Madame Carine MARTINI-PEMEZEC, conseillère régionale
- Monsieur Nicolas d'ASTA, conseiller régional

ARTICLE 3 : Les membres sont désignés pour une durée de trois ans.

ARTICLE 4 : - M. le Secrétaire Général de la Préfecture - M. le Délégué Départemental du groupe La Poste

Sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 29 février 2016

Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire général

Thierry BONNIER

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel: courrier@hauts-de-seine.gouv.fr Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr